

8ème Colloque de l'ADDES
(Association pour le Développement
de la Documentation sur L'Economie Sociale)

Paris 18 juin 1991

SUR QUELQUES ASPECTS DU FINANCEMENT DE
L'ECONOMIE SOCIALE

ETAT ACTUEL DES STATISTIQUES DE
L'ECONOMIE SOCIALE

Daniel RAULT
Chargé de mission
D.E.S.-Délégation à
l'Economie Sociale.

COLLOQUE ADDES
18 JUIN 1991

ETAT ACTUEL DES STATISTIQUES DE L'ECONOMIE SOCIALE

Daniel RAULT

L'économie sociale est encore insuffisamment répertoriée et reconnue dans le système statistique public. Les travaux de l'ADDES indiquent les efforts qui ont déjà été faits en ce sens. Les travaux théoriques, les monographies, la mobilisation des grandes sources statistiques rassemblés par l'ADDES constituent le point de départ indispensable.

Il revient aux pouvoirs publics, dans la mesure des moyens disponibles, de relayer ces travaux dispersés en créant des outils pour la description globale du champ.

Pour ce faire, le rapport remis en février 90 par Mme Claude PADIEU, administrateur de l'INSEE, en conclusion d'une mission d'expertise, fournit un cadre de travail et des priorités d'objectifs.

Le repérage exhaustif des unités du champ : un travail théorique et pratique.

La constitution d'un répertoire exhaustif des unités du champ est à la fois la question centrale et un préalable au développement d'outils d'observation de l'économie sociale. Elle suppose des moyens importants pour le traitement de données et la gestion de fichiers, et requiert également un travail théorique.

Les unités du champ sont réputées observer des règles particulières (exercice du pouvoir, propriété sociale du capital, partage éventuel des excédents de gestion). Elles revêtent la **forme** de groupements de personnes associées dans et pour une entreprise ; en retour, ces entreprises ne peuvent être dissociées de l'activité de leurs sociétaires. Enfin, leurs particularités sont reconnues au travers de l'attribution de statuts juridiques spécifiques.

Pour des raisons pratiques, l'économie sociale est comptée, mesurée, au travers des statuts juridiques. L'ensemble est décrit par la somme de ses composantes, coopérative, mutualiste et associative. Il existe un écart entre le concept lui-même et les modalités du repérage, écart qui entretient un flou certain quant aux frontières exactes du domaine. Il reste beaucoup de travail pour arriver à une définition de l'économie sociale qui soit pratiquée par tous.

Ce travail de "construction du champ" devra beaucoup à l'apport d'un premier "répertoire de l'économie sociale".

Toutefois, la priorité donnée à la construction de répertoires et de typologies n'est pas un préalable absolu. Il est possible d'avancer vers un concept plus complet de l'économie sociale tout en maintenant une démarche descriptive par composantes. De façon itérative, chaque progrès dans la connaissance de l'ensemble permettra une approche plus précise de chaque composante.

Pour résumer, en continuant à emprunter à la réflexion du groupe de travail constitué autour de M. Claude VIENNEY, maître de conférence à Paris I, à la demande de la Délégation à l'Economie Sociale (l'objet du groupe est la reconnaissance d'une spécialité d'enseignement de l'économie sociale dans les seconds cycles d'université), le concept d'économie sociale n'est pas un concept "fermé".

Quatre enquêtes régionales : une opération expérimentale.

Les travaux régionaux présentant le "poids régional de l'économie sociale" sont encore très hétérogènes, même si les méthodologies sont, compte-tenu des limites des sources disponibles, très voisines. L'exploitation d'un fichier d'entreprises (en général le répertoire SIRENE, mais également d'autres sources comme le Fichier des Grands Etablissements) est complétée par une enquête spécifique.

Le fichier de référence fournit, par extraction sur la catégorie juridique, le nombre des entreprises et l'effectif salarié de l'économie sociale et de ses composantes. L'enquête complémentaire permet d'approcher l'importance du bénévolat, le nombre de sociétaires, les chiffres d'affaires, les budgets.

Les quatre enquêtes régionales expérimentales lancées au deuxième trimestre 1990 par les Directions Régionales de l'INSEE et les GRCMA (Groupements Régionaux de la Coopération de la Mutualité et des Associations) d'Auvergne, d'Ile-de-France, des Pays de Loire et de Poitou-Charentes déboucheront sur une méthode généralisable, progressivement étendue à l'ensemble du territoire national.

Pour les quatre enquêtes, la base de lancement finalement retenue a été limitée au champ du répertoire SIRENE. Trois régions ont réalisé sur cette base une interrogation exhaustive ; la région Ile-de-France ayant, elle, procédé par sondage.

Au total, près de 14 000 associations, d'une part, 4 000 coopératives ou mutuelles, d'autre part, ont été interrogées.

La collecte et la saisie sont terminées (il reste quelques relances à effectuer dans une région) ; l'exploitation des données brutes est en cours.

Le budget disponible n'a pas permis, après la phase postale, de relancer systématiquement les non répondants avec l'intervention d'un enquêteur, ni de procéder à tous les rappels nécessaires pour les questionnaires incomplets ou les erreurs de chiffrage.

Dans ces conditions, on peut dire que le taux de réponse global est bon (il avoisine 40 %) mais il semble que certaines variables devront être estimées avec beaucoup de précaution, comme, notamment, les chiffres d'affaires, la structure des recettes.

L'exploitation de ces enquêtes apportera, entre autres, une connaissance plus précise du bénévolat dans toutes les entreprises de l'économie sociale (nombre de bénévoles, structures qui ont recours au bénévolat, part du bénévolat), des profils d'associations par domaines d'action (test d'une typologie des finalités des associations par grands domaines de l'action collective).

Un investissement central : la mise à jour de l'économie sociale dans le répertoire SIRENE

La constitution d'un répertoire de l'économie sociale s'articulera sur une prise en compte plus précise de ce champ dans le répertoire SIRENE, d'une part, la mobilisation de fichiers sectoriels, administratifs ou privés, d'autre part. La première phase de l'expérimentation en cours a montré la nécessité d'une mobilisation concertée, en particulier avec les fédérations.

La gestion courante du répertoire SIRENE offre la possibilité de mise en concordance systématique avec des fichiers de toutes origines. Compte tenu de la diversité des fichiers mobilisables auprès des services ministériels et des fédérations, au niveau national comme au niveau régional; une centralisation est indispensable.

Dans cette perspective l'INSEE constitue un pôle de compétence nationale autour de la Direction Régionale de Clermont-Ferrand.

Les critères d'inscription dans SIRENE, ses règles de gestion ne recouvrent pas tout-à-fait ce que pourra être "un fichier de lancement d'enquête" sur l'économie sociale, fichier qui permettrait de lancer des enquêtes par sondage de façon plus précise et moins coûteuse. Ce fichier devra prendre en compte les formes d'existence de l'économie sociale en réseaux, harmoniser la frontière entre l'entreprise et l'établissement (cf le secteur bancaire coopératif), préciser la notion d'activité économique des associations.

Le travail en cours d'étude pour le répertoire SIRENE laisse la possibilité d'avancer parallèlement dans cette direction. Il n'est pas impossible de faire converger d'autres travaux en cours ou prévus pour démultiplier cet investissement en cours de préparation sur SIRENE.

Une enquête européenne sur les entreprises de l'économie sociale.

A la demande de la DG XXIII de la Commission des Communautés Européennes, un groupe de travail sur les entreprises de l'économie sociale a été constitué par le comité de coordination pour les statistiques des services de l'OSCE (Office Statistique des Communautés Européennes).

Ce groupe a fixé quelques objectifs dont le premier est la mise à jour du document édité en 1986 par le Comité Economique et Social des Communautés Européennes présentant "Les organisations coopératives, mutualistes et associatives dans la Communauté Européenne".

Cet objectif vise une harmonisation de la présentation des structures nationales de ces secteurs ainsi qu'une mise à jour de quelques données statistiques (nombre d'entreprises, de membres, de personnes occupées, chiffres d'affaires accompagnés de la structure des ressources).

La participation qui sera demandée au mouvements de l'économie sociale conditionnera la qualité de ce travail qui est complémentaire à l'investissement de l'INSEE sur le répertoire SIRENE.

Etude de l'INSEE sur le secteur institutionnel des administrations privées.

En collaboration avec Madame Danièle DEMOUSTIER, maître de conférence à l'IEP de Grenoble, l'INSEE mène une étude pour une meilleure identification des administrations privées en comptabilité nationale.

Ce secteur institutionnel recouvre en partie les associations. Un premier objectif de l'étude sera la prise en compte de l'activité économique autonome d'un certain nombre d'associations qui sont actuellement assimilées à l'activité des ménages.

L'enquête qui va être menée donnera une estimation des principales caractéristiques associations à classer en administrations privées, en deçà du seuil de deux salariés actuellement retenu.

Elle portera sur un échantillon représentatif de toutes les associations qui seront dénombrées dans trois départements (Côte d'Armor, Hauts-de-Seine, Isère). Ces trois départements présentent des profils assez divers sur le plan de l'habitat (rural, urbain), tout en restant aux environs de la moyenne nationale pour ce qui est des flux annuels de créations d'associations.

Le dénombrement des associations des trois départements a démarré avec une demande de collaboration envoyée aux Conseils Généraux et aux maires. L'échantillon sera complété par une liste d'associations établie avec les grandes fédérations nationales.

Le questionnaire portera sur la structure du financement des associations, le bénévolat auquel elles font appel, le nombre de leurs adhérents et des bénéficiaires, l'emploi occupé.

Soulignons deux autres apports de cette étude.

Les données statistiques seront agrégées "de bas en haut", avec une recherche systématique des double comptes. Sur ce plan, cette enquête permettra une plus grande maîtrise des estimations nationales concernant les données sur les associations.

Cette étude pourra également déboucher sur des propositions de traitement systématique des associations inscrites dans SIRENE. En effet, le fichier SIRENE, qui, auparavant, n'accueillait que les organismes employant au moins un salarié ou ayant fait une déclaration fiscale, s'est largement ouvert, puisqu'y figurent maintenant des organismes qui en font la demande, notamment sur la pression des banques.

Là encore, on voit que deux investissements peuvent être concomittants, à savoir un traitement plus complet des associations dans le fichier SIRENE et en comptabilité nationale.

En conclusion, il convient de noter que cet ensemble de travaux, s'il ne répond pas encore à toutes les pistes retenues dans le rapport de Mme Claudine PADIEU, il observe bien la méthodologie et les priorités qui y sont proposées.